

Ensemble, comprendre et agir pour l'Emploi-Formation

Format dialogue : l'équipe de l'INTEFP dédiée au déploiement des formations communes

22 Juin 2020



L'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle a créé un dispositif visant à promouvoir et à développer les pratiques du dialogue social dans les entreprises, à travers le déploiement de formations communes.

© Défi métiers

Créé en 1975, l'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle est un Etablissement public administratif, sous tutelle du ministre chargé du Travail, situé à Marcy l'Etoile, près de Lyon. L'INTEFP est chargé principalement de la formation initiale des inspecteurs du travail et des contrôleurs du travail et de la formation continue de l'ensemble des agents de son ministère de tutelle.

En septembre 2019, une équipe intitulée "Format dialogue", dédiée aux formations communes a été constituée autour de sept chargés de mission qui se répartissent sept zones géographiques métropolitaines. "Notre mission est de transférer aux organismes de formation les acquis de nos expérimentations, des outils et des techniques pédagogiques pour que les professionnels de la formation s'en saisissent et ajoutent cette offre innovante à leur catalogue. Notre action est portée par le ministère du Travail, le Fonds social européen et soutenue par sept organisations syndicales et patronales", explique Philippine Aranal-Roux, chargée de mission en Ile-de-France dans l'équipe Format Dialogue de l'INTEFP.

Elle révèle, par ailleurs, que les formations communes au dialogue social sont issues "d'un concept de formation déjà pratiqué dans des pays comme le Québec, qui consiste à réunir dans une même session, des représentants d'employeurs et des représentants de salariés. Le but est d'améliorer leurs pratiques de négociation collective et de relations sociales en général. En effet, ces deux publics ont coutume de se former séparément, chacun de son côté donc, ce qui peut contribuer à cultiver des réactions de confrontation au moment de leurs échanges. L'objectif poursuivi en formant ensemble des employeurs et des salariés est de leur apprendre à faire évoluer leur manière de voir leur interlocuteur, de l'écouter et d'interagir avec lui, pour mieux le comprendre et avancer vers une discussion constructive".

□□

formatdialogue.intefp.fr/ [1]

Pour en savoir plus, découvrir l'Interview ci-dessous dans son intégralité :

Tags: INTEFP [2] | formation communes [3] | dialogue social [4] | ministère du Travail [5]

1

